



Renseignements financiers à l'intention des parents

L'élaboration d'un plan financier solide pour le paiement des frais universitaires permettra à votre enfant de se concentrer sur ses études plutôt que de s'inquiéter de ses finances. Le présent document survole les options de financement qui existent déjà et vise à faciliter votre planification. Pour obtenir des informations particulières sur les conditions d'admissibilité et les procédures propres à chaque programme, nous vous invitons à consulter [notre site Internet](#). Vous pouvez aussi nous appeler au 514 398-6013 ou venir nous rencontrer en personne: 3600 McTavish, suite 3200.

Coût des études

Les frais de scolarité varient d'un programme à l'autre et peuvent être modifiés. Vous trouverez, en consultant les sites suivants, des informations qui vous aideront à comprendre les frais à payer:

- [Frais de scolarité](#)
- [Résidences et logements étudiants](#)
- [Estimer les coûts pour une année](#)
 - (Sélectionnez « Undergraduate Viewbook » – Sec1:12/pg.14 de 40)

Aide financière de McGill

BOURSES

McGill offre des [bourses d'entrée au baccalauréat](#) qui varient de 3 000 \$ à 10 000 \$, selon les résultats scolaires et le leadership. Les étudiants admissibles sont automatiquement considérés au moment de leur demande d'admission à McGill. Une fois leurs études commencées, les étudiants de McGill peuvent aussi être admissibles à des bourses remises par leur faculté.

BOURSES AU BESOIN

[Les bourses d'entrée](#) sont non-remboursables et visent à aider les étudiants dans le besoin. Les étudiants nouvellement admis en première année du premier cycle et provenant de familles à revenu modeste peuvent faire une demande de bourse d'entrée. Celles-ci varient de 1 000 \$ à 10 000 \$, selon le montant des frais de scolarités.

Les étudiants peuvent aussi être admissibles à des bourses d'aide financière en cours d'études. Si l'aide du gouvernement ainsi que les autres ressources à leur disposition sont insuffisantes, les étudiants peuvent faire une demande d'assistance supplémentaire par le biais de notre [Programme d'aide financière en cours d'études](#) pour les 2^e, 3^e et 4^e cycles (ce programme comprend des prêts et des bourses).

PRÊTS DE MCGILL

McGill offre des [prêts sans intérêt](#) servant de supplément aux montants accordés par les autres sources de soutien financier telle que l'aide gouvernementale. Les étudiants peuvent faire une demande de prêts et bourses par le biais du programme d'aide financière en cours d'études.

TRAVAIL-ÉTUDES

[Le programme travail-études](#) a été créé pour aider les étudiants admissibles et ayant des besoins financiers particuliers à trouver un emploi administratif ou universitaire à temps partiel, sur le campus ou dans l'un de nos hôpitaux d'enseignement. Le programme aide les étudiants financièrement et leur permet de développer des aptitudes et des expériences de travail liées à leur carrière.

Aide financière du gouvernement

Les [programmes d'aide financière du gouvernement](#), qui comprennent à la fois des prêts et des bourses, sont la première source de financement des étudiants dans le besoin. Les étudiants canadiens peuvent s'adresser au Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) de leur province de résidence. Le Québec, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne participent pas au PCPE, mais ils administrent leurs propres programmes d'aide financière. [Les étudiants états-unis](#) ont accès au programme de prêt *William D. Ford Federal Direct Loan*, aux prêts Parents PLUS ainsi qu'à d'autres prêts non gouvernementaux. Les étudiants étrangers qui ne sont pas états-unis devraient vérifier auprès de leur gouvernement quelles sont les sources de financement à leur disposition.



Conseils financiers

Le Service des bourses et d'aide financière aux étudiants de McGill (SSAO) a travaillé avec des étudiants afin de développer le programme [Savoir-faire](#), un programme de gestion financière pour les étudiants. Nous savons que plusieurs étudiants souhaitent savoir comment gérer leurs finances en faisant des études universitaires. En suivant les conseils du programme [Savoir-faire](#), les étudiants peuvent faire un plan financier réaliste.

[Le guide à la trousse de l'étudiant prudent](#) est une version condensée et imprimable des instructions permettant d'utiliser la trousse de gestion de l'argent.

[La trousse de gestion de l'argent](#) est une série de feuilles de travail, conçues par le SSAO et par des étudiants, qui aide à estimer les coûts associés aux études à temps plein. Le SSAO offre une formation portant sur la trousse de gestion de l'argent pendant les sessions d'automne et d'hiver. Pour les étudiants qui préféreraient avoir un cours privé, il est possible de prendre rendez-vous avec nos conseillères d'aide financière afin de discuter de leur budget et de la gestion de leurs dettes. Pour se faire, l'étudiant doit compléter un profil financier dans Minerva afin d'identifier ses dépenses, ses ressources et sa dette totale pour l'année académique. Ce document nous aidera à comprendre son dossier, ce qui permettra à l'étudiant de recevoir des conseils qui sont adaptés à sa situation.

Autres façons d'aider

Qu'il vous soit possible ou non de financer la scolarité universitaire de vos enfants, vous pouvez les aider en : leur permettant de vivre à la maison pendant les mois d'été afin de travailler et d'épargner, complétant la section destinée aux parents de leur demande d'aide financière du gouvernement avec exactitude et rapidité; étant explicite en ce qui concerne l'aide financière que vous pouvez leur accorder; et en les encourageant à participer activement et de façon responsable à leur propre planification financière.



[Service des bourses et d'aide financière aux étudiants](#)

Pavillon Brown (Services aux étudiants)
3600, rue McTavish, bureau 3200
Montréal (Québec) H3A 1Y2
(514) 398-6015, 6014, 6013
(514) 398-7352